



## L'édito

Pionnier en la matière avec la Prius, premier véhicule hybride commercialisé en masse à partir de 1997, Toyota a vendu depuis plus de 13 millions de voitures de ce type, qui associent moteur à combustion conventionnel et transmission électrique et qui sont équipés de systèmes de récupération d'énergie. Le constructeur japonais contrôle plus de 80% du marché de l'hybride et avait déjà accordé en mars dernier l'utilisation gratuites de pas moins de 24.000 brevets relatifs à cette technologie. Aujourd'hui il autorise l'utilisation gratuite de ses radars intelligents dans leur version la plus évoluée, comme vous le lirez dans ce numéro.

La rédaction



## Le mot du Président

Bonjour à Tous,

Le « moment » est hors normes ! Pour la majorité d'entre nous, nous vivons des sinistres couverts par les Compagnies d'Assurances. Avec le confinement : moins de circulation, moins de sinistres, voire quasi plus de missions ! Toute la filière, dont les réparateurs, est fortement impactée et nous en particulier. Je vous invite à ne prendre aucun risque et à appliquer les mesures de confinement.

Pour tous les cas possibles la télé-expertise est préconisée, tous les sinistrés et réparateurs ont du matériel permettant la communication de photos et d'informations ; à vos claviers ! L'après-crise du Covid-19 modifiera pour tous les approches et process. Restons à disposition de nos donneurs d'ordres, majoritairement assureurs, en nous protégeant et en étant inventifs !

L'UPEX veillera à ce que personne ne profite du dévouement et de l'investissement de chaque Expert dans la gestion de cette crise. Nous sortirons alors grandis de cette épreuve et l'UPEX vous y aidera. Nous vous avons adressé à tous un courriel reprenant les mesures de base sur le plan social.

Courage, toujours à votre écoute et confiant en vous/nous Tous

Confraternellement,

P. Sorel  
Président

## L'agenda

### INTERNATIONAL

09/10/2020 – 10/10/2020  
AG FIEA - Rotterdam

## Echos du national

Dès avant les mesures gouvernementales de confinement, par "principe de précaution" à la pandémie, l'UPEX a annulé - 13 mars 2020 - son Conseil de Direction et la première A.G. publique de l'année qui doit se tenir statutairement avant fin mars. Celle-ci comporte des obligations bien définies tel que :

- l'approbation du compte-rendu de l'AG du 18.10.2019
- la présentation des nouveaux membres stagiaires et effectifs
- l'état des Finances en fin d'exercice 2019-2020,
- le rapport des vérificateurs aux comptes et leurs nominations pour 2020
- l'aval par l'AG de la gestion et situation du budget écoulé
- le budget 2020
- l'exposé du "Bilan Moral" 2019-2020,

afin de respecter les statuts, le Comité de Gestion siégeant néanmoins en urgence le matin du 13 mars a décidé de soumettre le déroulé de cette AG par mail à tous les membres selon les points du canevas ci-dessus avec réponse électronique de validation (oui / non) de chacun via notre site;

Y a été ajouté, selon le même principe, une "proposition de modification et simplification de la procédure des élections des membres du Conseil de Discipline" pour aval des membres. Nous espérons que chacun aura consacré le temps à prendre connaissance du contenu de cette AG virtuelle et à répondre à ces points selon la procédure très simple installée.



## Echos de la F.I.E.A.

Le Conseil d'Administration de la FIEA s'est réuni les 13 et 14 février. A l'ordre du jour, deux points d'actualité brûlante, à savoir la mise en conformité de la Fédération par rapport aux exigences du RGPD et le lancement de la plateforme d'E-Learning. Pour le premier point, il a été suggéré que la Fédération fasse appel à un juriste français pour étudier la question. Pour le second, il a été demandé aux délégués d'effectuer les tests demandés pour améliorer le système.

Les experts turcs nous ont fait part de la menace qui pèse sur leur profession par l'utilisation de l'intelligence artificielle par leurs donneurs d'ordre dans la fixation des dégâts. S'en est suivi un débat sur ce thème, d'où il est ressorti que l'intervention humaine doit rester prépondérante et prioritaire.

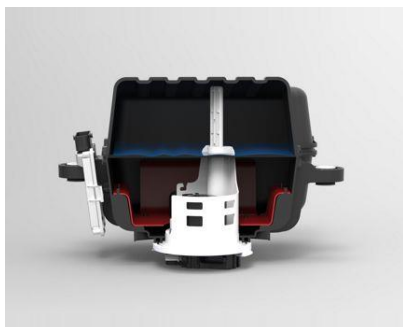
## Vu sur le web



*Selon le Global NCAP, Nissan abuse du consommateur africain. L'organisation se demande même si le constructeur considère la vie des Africains comme moins importante ! La raison ? Un crash test entre deux pickups de la marque : un neuf pour le marché africain et un d'occasion en provenance d'Europe. Les résultats sont édifiants : Le pick-up "africain" souffre nettement plus fort que son homologue européen. Comble de l'ironie, le modèle vendu en Afrique porte le joli nom de Nissan NP 300 « Hardbody », soit carrosserie robuste...*

## Actualités

### Water injection



Plastic Omnium vient de remporter, auprès d'un constructeur premium européen, un premier contrat de production en série pour son système innovant d'injection d'eau ou « Water Injection ». La technologie Water Injection est dédiée à la réduction des émissions des moteurs thermiques à essence. Elle utilise l'injection d'eau dans la chambre de combustion pour refroidir le mélange air-carburant, permettant ainsi de réduire jusqu'à 15% les émissions de CO<sub>2</sub>, tout en améliorant l'efficacité du moteur et ses performances de 10%. La solution Water Injection de Plastic Omnium est un système complet, composé du réservoir, du module jauge-pompe et de l'électronique de contrôle permettant de piloter le système en interface avec le moteur. Cette technologie fait l'objet de 58 brevets.

*Source : Plastic Omnium*

### Evolution du système ICS

Toyota annonce avoir développé une fonction capable de détecter une sollicitation involontaire de l'accélérateur et de contrôler ainsi l'accélération. Il est prévu de l'installer sur les modèles à venir et de proposer, à partir de l'été prochain au Japon, un kit de transformation qui pourra équiper certains modèles existants. Pour mieux prévenir les accidents graves et réduire les dommages causés par un mauvais usage de l'accélérateur, Toyota avait déjà introduit en 2012 le radar de recul intelligent ICS (Intelligent Clearance Sonar). Ce dispositif équipe aujourd'hui 32 modèles (26 Toyota et 6 Lexus), soit 83 % de la gamme. Plus récemment, l'entreprise a lancé en 2018 un système de contrôle de l'accélération en cas de confusion des pédales, installable en seconde monte sur certains modèles. Il peut désormais équiper 12 modèles, et 20 300 véhicules en avaient déjà bénéficié au 31 décembre 2019. Toutefois, ces différents dispositifs ne fonctionnent que lorsque les capteurs détectent un obstacle, un mur ou une autre voiture par exemple. La nouvelle fonction annoncée par Toyota présente la particularité de fonctionner même en l'absence d'obstacle. Lors du développement, Toyota a commencé par analyser des cas réels d'accidents imputables à un mauvais usage de l'accélérateur, en particulier lorsqu'il avait été enfoncé jusqu'au plancher. Les caractéristiques de ces situations ont ensuite été comparées aux big data recueillies par des voitures connectées. Après avoir éliminé les cas de figure où la rapidité d'accélération était manifestement volontaire (après un stop par exemple), Toyota a réussi à isoler les cas d'usage anormal de l'accélérateur et à les étudier. C'est ce qui a permis de programmer cette nouvelle fonction de contrôle de l'accélération, même en l'absence d'obstacle. En combinant le radar de recul intelligent ICS et cette nouvelle fonction de neutralisation de l'accélération, Toyota espère réduire encore le nombre d'accidents dus à une confusion entre les pédales, dans les parkings ou aillères. L'entreprise compte aussi partager largement la logique de fonctionnement de cette fonction, notamment avec d'autres constructeurs automobiles. *Source : Toyota*



## Chez nos voisins

Aux Pays-Bas, le fisc taxe les indépendants et les entreprises qui achètent des voitures neuves à concurrence de 22% de la valeur catalogue de celles-ci, sauf si elles sont électriques ou électrifiées. Cette taxe est due chaque année. En revanche, s'il s'agit d'un youngtimer, soit une voiture qui a entre 15 et 30 ans, la taxe est de 35% de la valeur réelle de la voiture et non plus sur la valeur (neuve) catalogue. Ceci devient donc très intéressant avec des youngtimers au prix abordable. Résultat : en 2019, quasiment 1 voiture immatriculée sur 5 aux Pays-Bas faisait partie de la famille des youngtimers ! Si vous cherchez à vendre votre auto âgée d'au moins 15 ans, notamment en raison des LEZ (zones à faible émission) belges, pensez donc à nos voisins du nord !

En 2019, Ferrari a produit 10.123 véhicules, ce qui est du jamais vu ! A titre d'exemple, la marque n'a vendu que 6.753 unités en 2010. Une progression exceptionnelle pour le constructeur qui a présenté de nombreux nouveaux modèles. Quant à Lamborghini elle a écoulé 8.205 voitures l'année dernière, soit une hausse de 43% par rapport à 2018 ! Il faut dire que ce succès est dû au SUV Urus qui a représenté plus de la moitié des ventes (4.962). Nous sommes curieux de voir quel sera l'impact du SUV Ferrari prévu pour 2022 sur les ventes de la marque.

## En bref...

- Mercedes rappelle 300 000 voitures en raison d'un risque de court-circuit dû à de l'humidité dans les câbles électriques de certains modèles. Sont concernés certains modèles Diesel (Classe E et CLS) de 2015 à 2019.
- Voilà plusieurs années que le V6 Alfa est mort. Le deuil aurait dû être fait et les alfistes auraient dû passer à autre chose. Au V6 Holden, par exemple, monté dans les 159 et Brera / Spider. Ce bloc, dont le haut avait été retravaillé par Alfa, provenait du constructeur australien Holden, devenu en 1931 une branche de la General Motors. Celle-ci, après Plymouth et Oldsmobile, sacrifie aujourd'hui définitivement la marque Holden dans un contexte d'internationalisation et de fusion du marché.
- Grâce à un ensemble de mesures strictes et de contrôle des rejets, les émissions de NOx de la Golf 8 turbodiesel seront encore considérablement réduites par rapport au TDI actuel. La nouvelle Golf GTD sera équipée d'un des moteurs à combustion les plus propres au monde.
- En 2019, Daimler Benz a vu son bénéfice net sombrer de 64% pour s'établir à 2,7 milliards d'euros. Une paille en comparaison des investissements colossaux nécessaires au développement des nouveaux modèles électriques et électrifiés. Dès lors la marque pourrait bien se séparer de 15.000 collaborateurs...*Source : Handelsblad*

## Belgique, pays du surréalisme...



Entrée de Bruxelles dans 10 ans



Qu'aurait dit Magritte ?



Mettons-nous d'accord...